

**Conseil d'entreprise du jeudi 17 novembre 2022
à 9 heures 30****Campus du Solbosch – bâtiment B – niveau 3 – salle B.3.302.****Titre VI – Divers****VI.01. Du contrat de nettoyage des locaux de l'Université**

Mme J. TRICNOT signale que la CNE ULB et la CGSP PATGS souhaitent obtenir de plus amples informations concernant l'attribution du marché pour le nettoyage des locaux de l'Université. Le prestataire actuel a semble-t-il introduit un recours. Où en est la procédure ?

M. KAREGE confirme que la décision relative à ce marché public a été suspendue suite à l'introduction d'un recours. L'appel d'offres comprenait trois critères d'attribution : le prix, le nombre d'heures et le tarif horaire. Ce dernier point a été contesté. Le Tribunal a estimé qu'il ne permettait pas aux candidats d'améliorer leur offre.

Or, cet élément visait à ne pas favoriser l'offre la moins coûteuse puisqu'une moyenne pondérée était appliquée. Plus de points étaient attribués au soumissionnaire situé au-dessus de cette médiane alors que moins de points revenaient à celui remettant une offre inférieure à la moyenne.

Quant au nombre d'heures de prestations, il est fixé sur la base des expériences des dernières années pour l'ensemble des campus. Un minimum est ainsi déterminé. Les offres supérieures sont mieux cotées.

Le premier critère, soit le prix, est le plus déterminant. Celui qui remet un prix moins élevé, de manière globale, pour des prestations plus étendues aura forcément un tarif horaire moindre.

M. FONTAINE se fait confirmer par M. KAREGE que le prix le moins élevé est favorisé alors que le prix horaire le moins élevé est pénalisé.

Compte tenu de l'Arrêt de suspension qui est intervenu, l'Université va lancer un nouvel appel d'offres. Des taux minima seront fixés pour les critères 2 (nombre d'heures) et 3 (tarif horaire) en-dessous desquels les offres ne pourront pas être retenues. Ces éléments sont encore en cours de discussion. La procédure devrait être réenclenchée au début de l'année 2023 pour un appel d'offres ouvert durant trois mois.

Dont acte.